

REGLEMENT INTERIEUR DE LA FERME EQUESTRE DE CHASSENEUIL

Chers parents et enfants,

La Ferme Equestre de Chasseneuil est un centre de vacances menant une réflexion pédagogique constante, afin d'évoluer au plus près des attentes des enfants.

La constitution des séjours se fait sur des fondements impératifs qui sont :

- La sécurité physique, morale et sanitaire
- La qualité de l'environnement affectif
- La multiactivité intégrant la liberté individuelle de choix
- Le sens collectif
- La qualité du temps hors activité.

La vie en collectivité en centre de vacances nécessite l'acceptation des règles définies par l'équipe mais aussi par la réglementation de nos ministères de tutelles.

Ses règles ont pour objectif de sensibiliser et d'informer les acteurs du séjour (enfants, parents, encadrant) aux règles de vie collective. Elles sont destinées à permettre à tous de vivre un moment privilégié dans un espace social sécurisant et épanouissant. Elles définissent les droits mais aussi les devoirs.

Avant le séjour :

Nous vous proposons de vous rendre sur notre site internet (www.ferme-equestre-chasseneuil.fr), vous y trouverez des photos et des explications détaillées.

N'hésitez pas à nous contacter (Xavier, Chloé ou Cerise), nous sommes à votre disposition au 05.55.53.56.40 ou par mail (contact@ferme-equestre-chasseneuil.fr) pour tout renseignement complémentaire.

Voici les différentes règles :

Le respect : chacun se doit de respecter les autres et leur environnement. Aucune violence verbale, physique n'est tolérée. Dans le cas de vandalisme, les frais occasionnés par ces actes viendront se rajouter aux frais du séjour.

Mixité et intimité : Nous mettons en place des espaces de vie adaptés en fonction du sexe et de la tranche d'âge, afin de respecter l'intimité de chacun. La mixité est interdite au-delà 6 ans en centre de vacances.

Sexualité : le flirt se vit en centre de vacances, l'équipe veillera toutefois à ce qu'il ne nuise pas à la vie du séjour et au respect de chacun et de chacune. La collectivité n'est pas un endroit favorable aux relations sexuelles. Cette démarche s'effectue dans l'écoute, l'information et le respect en fonction du niveau de maturité de chacun avec deux objectifs, prévention et dissuasion excluant tout encouragement au passage à l'acte.

Hygiène et santé :

- Une attention toute particulière est accordée à l'hygiène de vie, les rythmes de sommeil, l'alimentation liée à la pratique des sports à risque, ainsi les séances (quad, cheval, VTT, baignade...) pourraient être suspendues liées au manquement de ces règles.
- Tous les traitements doivent être accompagnés obligatoirement de l'ordonnance. Ils sont récupérés à l'arrivée ; notés dans le cahier d'infirmier. Les traitements et les soins (petites blessures) sont donnés par l'assistant sanitaire. En cas de maladie, les enfants sont conduits chez le médecin, l'avance des frais médicaux est faite par le centre contre remboursement par la famille à la fin du séjour.
- Tout régime particulier doit être signalé.

Tabac : il n'est pas autorisé pour les jeunes de moins de 16 ans. Une tolérance est acceptée pour les plus de 16 ans avec une autorisation parentale (ci-jointe). Un espace est mis en place à l'abri du regard des non fumeurs, à des moments définis (hors activités).

Alcool : Sa consommation est interdite dans l'enceinte de la structure ainsi qu'à l'extérieur.

Produit illicite : la détention et la consommation de drogues est interdite.

Téléphone Portable : privilégiez plutôt la communication écrite que téléphonique. Des messages sur des serveurs vocaux sont à votre disposition (voir modalité avec votre CE). Les téléphones portables sont récupérés à l'arrivée des enfants sur la structure. Des temps sont aménagés pour qu'ils puissent les utiliser afin que cela ne nuise pas aux échanges de communication en collectivité. Le centre décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

MP3, consoles de jeux... : ne sont pas indispensables et comme le téléphone ils peuvent nuire aux échanges de communication. Le centre décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Argent de poche : Nous conseillons une petite somme d'argent (10 à 15€), qui est récupérée à l'arrivée des enfants sur la structure et gérée par l'équipe d'animation.

